

Etude de cas : L'internet haut débit (fixe et mobile) dans une petite commune rurale ? Une longue marche !

Pouvez-vous nous situer votre petite commune d'Ardèche ?

Creysseilles est à l'ouest de Privas (préfecture), à cheval entre deux vallées, à 8 km pour son versant sud, 16 km pour son versant nord. Altitudes entre 400 et 920m. Superficie 10,3 km². Habitat regroupé en hameaux.



133 habitants en 2016, 120 en 2012 répartis alors dans 57 habitations principales. 32 enfants ou adolescents scolarisés. Autant de personnes de plus de 70 ans, dont une dizaine très âgées. 23 résidences secondaires. Une demi-douzaine de maisons en (re)construction. Un lotissement de 11 parcelles. Trois bâtiments municipaux.

Temps moyen d'accès au chef-lieu en voiture : 20 mn. Activités locales principalement agricoles et forestières (4 éleveurs, 1 bûcheron, 1 artisan). 6 gîtes ou tables d'hôtes. 5 associations.

2) Quel est la situation en matière de connectivité fixe et mobile sur votre territoire ?

Non seulement les habitants dans leur quasi majorité n'ont jamais été « éligibles à l'ADSL » mais la Mairie elle-même ne l'est pas ! Le sous-répartiteur téléphonique qui s'y trouve est à 8km du NRA de Privas, et tous les hameaux sont plus éloignés (jusqu'à 16km !)

En 2007 un seul opérateur, Numéo, s'est intéressé à nos territoires en proposant une technologie radio (Wifi 5 GHz pour le transport, 2.4GHz pour la distribution) et en utilisant les supports et l'électricité selon les offres des collectivités (communes, Département). La Mairie et quelques 20 particuliers ont souscrit des abonnements à 512 ou 2000 kbps. Pendant 5 ans ceux qui se sont appelés les « abonnés aux pannes » n'ont disposé que de débits entre 56 (!) et 1500 kbps.

En 2012, quand Ozone a racheté la douzaine d'abonnés non encore découragés, les autres avaient choisi de s'équiper en kits satellites (subventionnés par le Département) ou en clés ou boîtiers 3G, avec les limites propres à ces contrats. Dans le même temps le réseau cuivre a continué de se dégrader et, en 2016, la cabine téléphonique publique, près de la Mairie, a été enlevée.

Quelque temps avant, la 4G installée par SFR et Bouygues sur le point haut (pylône cohabitant TDF) situé à 6 km à l'ouest, offre enfin, au moins pour pour les hameaux en visibilité directe, un vrai haut débit autour de 4 Mbps. Orange n'offre toujours pas ce débit. Des mesures sont en cours dans le cadre de l'opération « France Mobile » lancée par l'Agence du Numérique¹ en décembre.

3) Le recours à des initiatives locales et citoyennes n'est-il pas, finalement, la seule issue pour les habitants des communes comme les vôtres ?

La Commune, n'ayant un poids ni commercial ni politique pour infléchir les plans de l'opérateur historique (création de NRA-ZO dans deux communes voisines) ou ceux du délégataire (ADTIM, piloté par Axione) du RIP Ardèche-Drôme Numérique (ADN) qui installe la fibre, n'a pu que se montrer « bon élève » en soumettant, en 2014, ses besoins et son projet de distribution « fibre jusqu'au hameau » à la Communauté d'Agglomération et au Département. Las ! la deuxième tranche de déploiement de la fibre programmée par le RIP ADN (2017-2022) a exclu notre raccordement.

C'est pourquoi la Commune, en faisant valoir deux arguments principaux

1. la nécessité d'un minimum de deux point d'accès public à internet (« hotspots » sur bâtiments publics),
2. l'économie consistant à éviter un kit satellite de 20kg par foyer et, au contraire, à préfigurer un réseau de distribution radio capable de connecter au très haut débit quand il parviendra sur la commune,

a présenté un projet, s'inspirant des expériences citoyennes en milieu rural, dans lequel une association de résidents, gérant la distribution et les abonnements, et la municipalité, gérant les hotspots et leur accès internet (abonnements satellite et/ou 4G professionnels), coopèreront. Ce projet a été agréé par le Département, des consultations d'installateurs ont commencé. Il bénéficiera de l'expérience d'une association qui a développé dans la vallée voisine un réseau de distribution wifi, adossé à un accès ADSL professionnel, dont bénéficient douze foyers épars (à des distances de plusieurs km).

4) Comment voyez vous l'avenir ? quelles seront les capacités de connectivité sur votre commune dans les années à venir ?

« Connectivité » est le bon terme. Les habitants d'une commune rurale ont bien conscience de leurs besoins qui ne sont pas l'ultra haut débit, mais seulement le débit nécessaire pour être d'abord « bien connectés » aux serveurs locaux et nationaux permettant leur inclusion dans tous les échanges nécessaires à la vie moderne (administration, communauté éducative, échanges de biens et de services, information générale ou professionnelle...). La disponibilité 24h/24 d'un débit minimum pour ces services est la première qualité souhaitée. La téléphonie mobile est le lien vital de leur quotidien. La couverture de tous les hameaux, au minimum en 3G, ne peut plus être différée. C'est un service public au même titre que l'eau, les routes carrossables, l'électricité.

Les débits de la 4G et de la fibre seront néanmoins nécessaires si des professionnels du numérique veulent travailler depuis la commune (et peut être s'y installer) ou avec des habitants de la commune (télétravail, formation à distance, assistance aux personnes et aux biens). Mais je crains que l'initiative publique en matière d'aménagement du territoire ne devienne de plus en plus suiviste des initiatives privées ou... citoyennes.

Contact : jeanmarc.saglio@free.fr ou cuic07000@gmail.com

Références web: <http://creysseilles.info> et <http://cuic07000.blogspot.fr>

¹ <http://francemobile.agencedunumerique.gouv.fr>